REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2020/050 / DU 27 JAN 2020

portant nomination de Sous-Préfets.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après:

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DU WOURI

SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIème à MANOKA:

Monsieur **ANANG NDONG WALLANG Walter,** Administrateur Civil, précédemment Premier Adjoint Préfectoral d'EDEA, en remplacement de Monsieur BESINGA Ely ITONE, muté.

REGION DU NORD-OUEST

DEPARTEMENT DU BUI

SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE MBVEN à MBIAME:

Monsieur **SAÏDOU MOUSSA,** Administrateur Civil, précédemment Chef de la Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles dans les Services du Gouverneur de la Région du NORD-OUEST, en remplacement de Monsieur CHOFOR CHE Christian AIME, appelé à d'autres fonctions.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

REGION DU SUD-OUEST

DEPARTEMENT DU FAKO

SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE MUYUKA :

Monsieur **BESINGA Ely ITONE**, Secrétaire d'Administration Principal, précédemment Sous-Préfet de l'Arrondissement de Douala VI^{ème} à MANOKA, en remplacement de Monsieur TAMBE Thomas TABOT, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 27 JAN 2020

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
LE PRÉSIDENT
THE PRESIDENT
PEACE-WORK-FATHERLAND
REPUBLIC OF CAMEROON

PAUL BIYA